***GESTION DOCUMENTS CONDUCTEURS***

Actuellement, le conducteur au cours de son voyage, doit gérer plusieurs documents pour le retour des différentes informations (Billet collectif – notes de frais – fiches de remontées).

Cette application a pour but d’éviter l’impression de documents, faciliter le transfert des informations entre les conducteurs et les différents de service de l’entreprise (commerciaux, qualité, atelier et comptabilité), et d’éviter les retour tardifs ou perte des documents (qui peuvent entrainer des retards dans la facturation et les interventions mécaniques par exemple).

Cette application s’adresserait aux conducteurs de tourisme ou, effectuant des voyages à la journée en France ou à l’étranger.

***Le conducteur :***

En se connectant à l’application depuis sa tablette, le conducteur a accès aux billets collectifs qui lui sont destinés, il peut les consulter mais ne peux agir que sur celui qui est en cours de validité.

Il peut modifier les différents kilométrages, le nombre de passagers constatés, les différentes heures ainsi que le numéro du véhicule utilisé (changement imprévu).

Pour chaque billet collectif il pourra saisir ses différentes fiches de frais réalisées sur la journée (repas, autoroute, carburant… etc.).

Il a la possibilité de créer des fiches de remontées, en cas de soucis mécanique ou de dégradation (vandalisme, accrochage etc.), ou s’il constate que le véhicule n’est pas propre au départ ou pour se justifier en cas de retard important.

***Le commercial :***

Il saisit toutes les informations (Nom du client, Nom du conducteur, destinations, heures de départ etc……) affairant au voyages à effectuer par le biais du billet collectif. (cf Annexe). Il peut ajouter, modifier ou supprimer un billet collectif.

Le commercial peut en se connectant à l’application consulter le billet collectif complété par le conducteur ainsi que ses frais lorsque ceux-ci ont été validé par le service comptabilité, afin d’éditer la facture du voyage.

***Le comptable*** :

En se connectant sur l’application le comptable peut ainsi consulter les notes de frais des conducteurs pour chaque voyage et procéder au remboursement du conducteur. Il doit valider les notes de frais afin que les données soient accessibles au commercial.

***L’atelier :***

En se connectant à l’application, le chef d’atelier peut récupérer les fiches de remontées mécaniques faites par le conducteur (correspondant à la partie mécanique de la fiche de remontées cf annexe 2).

Lorsque celle-ci est prise en compte il doit indiquer la date de prise en compte et celle de la réparation afin de clôturer la fiche de remontée.

***Le service Qualité :***

Le service qualité quant à lui récupèrera toutes les remontées relatives à d’éventuels retards ou sur l’état de propreté du car .